

Extrait des minutes du procès-verbal d'une session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue à la salle du conseil de l'Édifice Adélar-Godbout à Saint-Jean-Port-Joli, le lundi 13 juin 2022 à 19 h 30.

Étaient présent(e)s :

M ^{mes}	Mélanie Bourgault	Saint-Marcel
	Anne Caron	Saint-Damase-de-L'Islet
	Nathalie Chouinard	Saint-Omer
MM.	Denis Boies	Sainte-Louise
	Michel Caron	Saint-Cyrille-de-Lessard
	Normand Caron	Saint-Jean-Port-Joli
	Claude Daigle	Sainte-Perpétue
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Benoît Dubé	Tourville
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Germain Pelletier	L'Islet
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité
	André Simard	Saint-Roch-des-Aulnaies

formant quorum et siégeant sous la présidence de la préfet, M^{me} Anne Caron.

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2021

8923-06-22

CONSIDÉRANT QUE la MRC de L'Islet a adopté un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

CONSIDÉRANT QUE pendant l'année 2021, différentes actions ont été réalisées afin d'atteindre les objectifs fixés dans ce PGMR;

CONSIDÉRANT QUE pour que les municipalités puissent recevoir les versements en provenance du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*, la MRC de L'Islet doit faire rapport annuellement au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) de l'état d'avancement des actions inscrites dans ce PGMR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Nathalie Chouinard, appuyé par M. Benoît Dubé et unanimement résolu d'adopter le rapport 2021 de la mise en œuvre du PGMR en vigueur et de le transmettre au MELCC avant le 30 juin 2022.

Vraie copie certifiée conforme,
donnée à Saint-Jean-Port-Joli,
le 16 juin 2022.

Le secrétaire-trésorier,


Patrick Hamelin